



Contrat cdd et covid

Par Isa39

Bonjour

J avais un cdd d une semaine dans une entreprise mais juste avant j ai contacté la Covid et donc 10jours d isolement .

Je n ai donc pas pu faire mon cdd.

Y a t il une indemnité quelconque par la sécu ou pas .

Merci d avance

Par ESP

Bonjour

Votre contrat était-il conclu?

Par Isa39

Le contrat a été conclu oralement , il était prêt mais pas signé car généralement je signe le 1er jour de travail .